

LA PERFORMANCE  
VOUS OUVRE  
LE MONDE



GRUPE  
MAROC  
TELECOM



## POLITIQUE

P.4

# Confidentiel: les curieuses plaintes de Fabre auprès d'Alpha Condé



## POLITIQUE P.2

Référendum : la grande polémique

## SOCIÉTÉ P.9-12

Harcèlement sexuel: le tabou de notre société

## ECONOMIE P.8

Le Togo interdit l'importation des véhicules de plus de 10 ans

## ENVIRONNEMENT

Joël AGBEMELO: le patron de l'évaluation environnementale francophone

P.10



**SAHAM ASSURANCE VIE**  
VIE - DÉCÈS - CAPITALISATION

Rejoignez la grande famille



Avancez Librement

## APRES LA CRISE, SAUVER LE SECTEUR PRIVE

Entre 80 et 100 milliards, c'est l'estimation basse et haute de ce qu'aurait déjà coûté à l'économie togolaise, les six (6) mois de crise. Trop importante pour un pays en pleine relance de ses activités, qui renaissait de plusieurs années de tensions et d'une décennie de mise au ban de la communauté internationale, avec son corollaire de sanctions économiques.

Insupportables pour ces petites mains, ces bonnes femmes qui se lèvent le matin et ne demandent rien à personne, si ce n'est pouvoir en toute sécurité, ramener suffisamment à la maison de quoi nourrir leurs famille et payer les dépenses les plus élémentaires.

Insupportables également pour ces patrons de TPE, PME/PMI, les plus nombreux d'ailleurs et souvent dans l'informel, qui doivent se battre au quotidien comme des forcenés pour faire (sur)vivre leurs affaires.

Insupportables aussi pour les plus grosses entreprises qui ne peuvent se permettre un trop long ralentissement de leurs activités et une baisse de leurs commandes. Que ce soit le Fonds Monétaire International (FMI) ou la Banque Africaine de Développement (BAD), l'avertissement est clair et inquiétant : la persistance de la crise risque de plomber durablement les performances économiques du pays et de porter préjudice à son image. De fait, les acteurs politiques devront trouver le compromis nécessaire pour arrêter l'hémorragie. Nul doute qu'ils y parviendront puisque depuis 1990, le Togo a connu moult soubresauts et ceux qui animent la vie publique ont toujours réussi à signer un accord, même s'ils n'engagent que leurs signataires ou encore fût-il à durée limitée. L'impasse dans laquelle s'est enfermée l'opposition et l'obligation pour le pouvoir d'opérer tout de même les réformes, confortent cette conviction.

Mais une fois que « le politique » aura trouvé son compte, qui fera ceux du « privé » ? Qui aura entre-temps vu sa clientèle hésitante à consommer ou à investir, son chiffres d'affaires baisser ou son activité s'écrouler ? Alors qu'il ne sera pas au cœur du dialogue annoncé, favorisé ou non par un médiateur ou un facilitateur, ce « privé » est pourtant le principal créateur de richesses et d'emplois. Dans ce contexte, il importe que sa condition fasse partie des suites à considérer par la période post-crise. Il n'est pas dans sa démarche de battre le pavé comme les militants politiques ni de manifester son humeur à travers des grèves ou des débrayages comme les fonctionnaires. Mais il a tout autant, sinon plus qu'eux, besoin d'être écouté. Le gouvernement devra donc, après avoir soldé la question politique avec l'opposition, se retrouver avec les principaux acteurs du secteur privé pour envisager toutes mesures, fiscales ou non, pouvant l'aider à repartir, à rebondir. Ce n'est pas uniquement dans l'intérêt des entreprises. Mais d'abord aussi dans celui du gouvernement qui, politiquement, peut mettre à son crédit une économie performante, un taux de croissance élevé et un chômage en baisse, toutes choses dont les entrepreneurs sont les principaux instrumentaires. Car à l'inverse, une économie morose entraînera des conséquences sociales fâcheuses dont saura profiter d'ailleurs et de bonne guerre, les adversaires avec lesquels le gouvernement aura quelques instants plutôt, conclu un accord.

## REFERENDUM : La grande polémique

Dans un entretien exclusif accordé à nos confrères de l'hebdomadaire Jeune Afrique en décembre dernier, le Chef de l'Etat Faure Gnassingbé annonçait ce que beaucoup subudoraient déjà : la tenue prochaine d'un référendum pour faire adopter les réformes constitutionnelles et institutionnelles. Ce choix a été confirmé lors de ses vœux à la Nation le 03 janvier. Depuis, la polémique continue d'alimenter le débat public sur la pertinence ou non de la voie référendaire pour faire évoluer notre loi fondamentale. A-telle raison d'être ? Eléments d'analyse.

Le choix de consulter le peuple togolais pour faire adopter les réformes constitutionnelles et institutionnelles n'a rien ni d'antidémocratique, ni d'anticonstitutionnel, ni d'une première.

D'abord, elle est spécifiquement prévue par la Constitution elle-même qui dispose en son article 4 que la « souveraineté appartient au peuple. Il l'exerce par ses représentants et par voie de référendum ». L'alinéa suivant précise que l'initiative du référendum appartient, concurremment au peuple et au Président de la République ». En recourant au référendum, le Président de la République ne ferait que l'usage d'une prérogative que lui attribue la Constitution et ne mésestimait donc aucun texte.

Ensuite, il faut noter que toutes les quatre constitutions que le Togo a connues depuis son indépendance (hormis l'Acte n°7 du 23 août 1991 portant loi constitutionnelle adoptée par la Conférence Nationale Souveraine, destinée à régir le fonctionnement des institutions pendant la transition ainsi que la réforme adoptée en 2002), ont été adoptées par référendum. D'abord celle de la première république le 13 avril 1961, celle ensuite de la deuxième le 05 mai 1963, suivie de la troisième le 30 janvier 1979 et enfin celle de la quatrième le 27 septembre 1992. C'est dire donc que le recours au référendum ne serait pas unique dans l'histoire constitutionnelle togolaise, mais bien au contraire, correspondrait à une pratique en cours depuis l'indépendance du Togo.

Au surplus, politiquement et comme l'a souligné le président de la République lui-même, quelle voix est plus autorisée que celle du peuple pour faire adopter les réformes. En effet, alors que beaucoup de partis politiques sont dans la rue alléguant porter les aspirations du peuple, il est paradoxal qu'ils refusent que justement le peuple se prononce directement sur la question.

### EXIGENCES CONSENSUELLES :

Il est cependant évident que le débat n'est pas tant juridique que politique. En effet, c'est davantage sur ce dernier terrain que prospèrent les critiques portées contre la voie référendaire. Se fondant sur l'Accord Politique Global qui prescrit des réformes consensuelles et la nécessité d'un compromis politique, seul gage d'une vie politique apaisée, les adversaires du référendum dénoncent un texte non consensuel et un passage en force. Ils s'opposent ainsi non pas à la démarche elle-même, mais plutôt au contenu qui sera soumis au vote des Togolais. Ils considèrent qu'une sortie de crise



définitive passe par un texte consensuel avec l'aval des deux parties. « A quoi servirait un dialogue si la machine pour une consultation populaire est déjà en marche » s'interroge-t-on par exemple aux FDR. Où on estime que la perspective de ce dialogue, devrait ralentir la mise en route du référendum. Ce dont par ailleurs est consciente l'opposition est qu'un référendum, malgré la faiblesse par ailleurs de certaines dispositions du texte, actant la limitation du mandat présidentiel et l'élection présidentielle à deux tours, sera difficile à combattre. Et plus gênant, tout le crédit en sera porté au bénéfice de Faure Gnassingbé qui aura initié et convoqué cette consultation populaire. Un drame pour les opposants qui militent depuis 10 ans pour cette réforme. Un passage à l'Assemblée nationale diluerait ainsi pour eux la paternité du Chef de l'Etat sur cette évolution constitutionnelle.

### TURPITUDES :

En réalité, si on en est à préparer un référendum, c'est en grande partie dû aux turpitudes de l'opposition. Qui n'a pas saisi l'occasion unique en septembre dernier, d'acter la limitation des mandats présidentiels et l'élection à deux tours, par un vote de la majorité des 4/5 à l'Assemblée nationale. En pratiquant la politique de la chaise vide par pure tactique politicienne, les députés de l'opposition ont retardé encore une fois cette réforme majeure, n'offrant que la solution du référendum, si cette évolution devrait être inscrite à court terme dans notre Constitution.

En toute hypothèse, il lui reste la possibilité d'appeler à voter contre ce texte. Avec très peu de chances d'être entendu.

# LA PERFORMANCE VOUS OUVRE LE MONDE



GROUPE  
MAROC  
TELECOM

moov.tg

Le Groupe Maroc Telecom, leader des solutions télécoms en Afrique, et Teddy Riner, double champion olympique de judo et 9 fois champion du monde, partagent tellement de valeurs de respect, de confiance et de générosité qu'ils ne pouvaient que se rencontrer.

Nous visons les mêmes objectifs : transmettre notre savoir-faire et notre modèle unique de réussite pour que chacun puisse atteindre l'excellence.

Nous construisons un même rêve : donner à chaque togolaise et togolais le pouvoir de réaliser ses projets, d'apprendre, de se comprendre, d'entreprendre et de réduire les distances entre les pays et les hommes.

## MEDIATION OU FACILITATION : Quel est le bon mot ?

Depuis le début de la crise togolaise, deux mots sont sur toutes les lèvres : médiation et facilitation. Les deux sont d'ailleurs utilisés indifféremment sans qu'on ne sache s'ils ont le même contenu. Ainsi les présidents ghanéen et guinéen, sont appelés tour à tour et l'un et l'autre facilitateur et médiateur ; ce qu'eux-mêmes réfutent par ailleurs. Quel est le sens de ces mots et quelle réalité couvrent-ils.

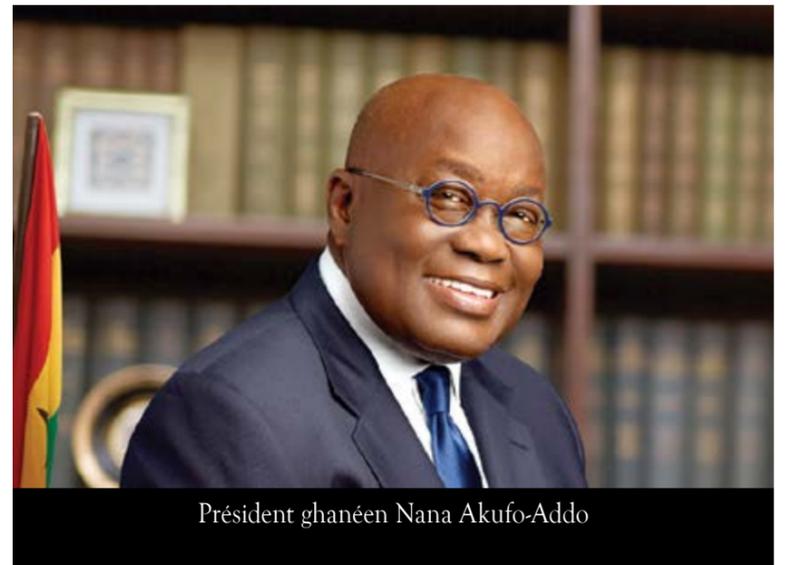
Selon Violaine TRUCK, coach en stratégie, la médiation est souvent confondue avec la facilitation. Si l'obtention d'un accord entre les parties est souvent le résultat d'une médiation, ce n'est pas l'objectif unique de la médiation. La reconnaissance des besoins mutuels des parties constitue le point différenciant entre médiation et facilitation.

La facilitation a pour objectif l'obtention d'un accord entre les parties. Elle partage pour cela

avec la médiation des phases d'écoute mutuelle et de recherche de solutions pouvant convenir aux deux parties tandis que la médiation est avant tout un processus structuré qui permet de parvenir à une reconnaissance mutuelle des besoins. Ce processus particulier et unique à la médiation n'existe pas en facilitation. La médiation n'a pas pour objectif d'obtenir un accord à tout prix. Il s'agit d'abord et avant tout de rétablir une communication entre les parties et d'obtenir autant que faire se peut,

une reconnaissance mutuelle des besoins de chacun.

En médiation, le conflit est souvent comparé à un iceberg avec une partie immergée et une partie émergée. Ne traiter que la partie émergée, comme lors d'une facilitation peut suffire dans un premier temps mais peut s'avérer très décevant à moyen et long terme; la partie immergée finissant toujours par remonter à la surface. En résolvant la partie immergée, lors d'une médiation, on finit par résoudre la partie émergée.



Président ghanéen Nana Akufo-Addo

Ceci peut prendre un certain temps, on dit généralement que le temps est l'allié du médiateur et,

se met en place au fur et à mesure du déroulement des étapes du processus de médiation.

Ayi d'ALMEIDA

## CONFIDENTIEL :

### Les curieuses plaintes de Jean-Pierre Fabre auprès d'Alpha Condé

L'invitation du président guinéen Alpha Condé, une délégation du G14, conduite par Mme Brigitte Adjamagbo-Johnson et composée de Jean-Pierre Fabre (ANC), Me Yawovi Agboyibo (CAR), Dodji Apévon (FDR), Tikpi Atchadam (PNP) et Aimé GOGUE (ADDI) a séjourné du 15 au 16 janvier dernier à Conakry. Au menu des discussions, les voies de sortie de crise au Togo et l'organisation du dialogue qui se fait toujours attendre. D'après une source de la présidence guinéenne, monsieur Fabre s'est beaucoup plaint auprès du président en exercice de l'Union africaine (UA) de..... Tikpi Atchadam.

On savait les relations entre les deux hommes difficiles, et tendues entre leurs formations respectives. C'est aussi un secret de polichinelle que Jean-Pierre Fabre prend ombrage de l'émergence Tikpi Atchadam, qui lui dispute son statut jusqu'alors incontesté de principale figure de l'opposition. De là à envisager que cette guerre de leadership qu'ils n'arrivent plus à cacher, se transporte à Conakry dans le cadre de la facilitation guinéenne, il y a un pas. Selon nos informations, le leader de l'ANC a affiché auprès d'Alpha Condé (chose qui rééditera d'ailleurs au Ghana selon la même source) son amertume et déploré avec insistance, la part qu'il considère trop belle, faite par le gouvernement au PNP dans le cadre des mesures d'apaisement.

Notamment, la libération du secrétaire général de ce parti ainsi que les



Jean-Pierre Fabre, Président ANC

imams de Sokodé et de Bafilo. Jean-Pierre Fabre a estimé que la plupart des militants libérés appartiennent au PNP, tandis que le dossier des incendies des marchés de Lomé et de

Kara n'a connu aucune avancée en dehors de la levée de la mesure de contrôle judiciaire à laquelle il était astreint.

#### DIALOGUE PLOMBE.

De fait, ainsi que l'a exprimé monsieur Fabre aux présidents guinéen et ghanéen, l'ANC considère que le crédit accordé au PNP est exagéré. Il estime que ce parti et son leader ne doivent leur survie politique qu'à la main-tendue et à la mobilisation de l'opposition traditionnelle.

Car pour la formation orange, faute de cet élan de solidarité, « le pouvoir aurait écrasé la contestation des 19 et 20 août, qui s'est distinguée par des violences et agressions contre les forces de l'ordre et de sécurité et non pas par une véritable mobilisation populaire » (sic). L'ancien lieutenant de Gilchrist Olympio est allé plus loin, estimant ne pas « cerner clairement les objectifs et l'agenda du PNP et de son leader » ; ce dernier agissant de plus en plus selon lui comme un « gourou et travaillant au service de personnalités dont personne

ne connaît les intentions réelles ».

Tikpi Atchadam n'est pas du reste. Auprès des chefs d'état, il a souligné que son action et sa contestation du 19 août ont « sauvé et réveillé une opposition moribonde et en voie de disparition » (sic) comme en témoigne selon lui, la faible mobilisation populaire observée lors de la manifestation du 03 août 2017, organisée par CAP 2015.

#### PRETEXTES :

Ce contexte est à l'origine de la surenchère observée concernant les mesures d'apaisement préalables au dialogue et plus généralement, à la course poursuite au radicalisme.

De fait, pour une frange de la coalition de l'opposition, les préalables sont donc devenus en réalité des prétextes commodes pour les deux partis engagés dans la course poursuite à la popularité, de se soustraire au dialogue. Elle soupçonne en privé Fabre et Atchadam de chercher à y faire obstruction ainsi qu'aux réformes pour des motifs inavoués.



Récépissé n° 0326 / 18 / 10 / 07 / HAAC du 18 / 10 / 07

Adresse : BP. 431 Lomé  
Tél. +228 22 35 77 66 E-mail: focusinfos@yahoo.fr

- **Directeur de Publication**  
Ekpé K. AGBOH AHOUELETE
- **Rédaction**  
Albert AGBEKO : Secrétaire de rédaction  
Ayi d'ALMEIDA : Resp. Desk Politique  
Ibrahim SEYDOU
- **Collaboration**  
Edem QUIST  
Essénam KAGLAN

- Wilfried ADEGNKA
- **Distribution**  
Bernard ADADE
- **Maison du journalisme**  
Casier N°49
- **Imprimerie**  
Imprimerie 1 Rois 17  
BP. 8043 Lomé Togo  
Tél. +228 90054237  
99587773

- **Conception**  
Focus Yakou Sarl  
Tél: +228 22 26 01 91  
+228 22 19 78 20  
Lomé Togo
- **Tirage**  
2500 exemplaires

**Vous êtes jeune entrepreneur  
vous avez lancé un produit ou  
un service innovant ...**

*Vous souhaitez en parler*

**Contactez notre rédaction pour être publié gratuitement dans  
la rubrique Entrepreneurial et soyez peut-être le gagnant de  
la sélection du meilleur entrepreneur organisée avec des partenaires**

+228 91 44 84 24 / 90 03 43 01  
focusinfos@yahoo.fr

## EXONERATION DES DROITS DE DOUANE ET DE LA TVA SUR LES TERMINAUX MOBILES ET LES EQUIPEMENTS INFORMATIQUES

### La reculade du gouvernement

**D**ans une précédente parution ( N°184), nous titrions : « Suppression des droits de douane et de la TVA sur les équipements informatiques : réalité ou simple effet d'annonces » Les consommateurs décideront après la décision du gouvernement de renoncer à cette exonération annoncée en 2016 comme une mesure phare pour booster le secteur des TICs et mise en œuvre par la loi de Finances 2017. Elle n'aura finalement duré qu'un an, disparaissant dans le budget 2018.

Pour le gouvernement, l'application de cette exonération prévue sur l'importation et la vente des terminaux mobiles et équipements informatiques, n'a pas atteint l'objectif visé car les prix des biens assujettis n'ont pas baissé. « Ces mesures ne profitent donc pas aux consommateurs » a justifié le commissaire du gouvernement lors du vote du budget. Bien plus, une nouvelle taxe de 5% a été instituée sur les entreprises des télécommunications, des

technologies de l'information et de la communication installées au Togo. Une douche froide pour le secteur et les consommateurs.

Certes, dans le budget précédent, il était annoncé que la mesure était adoptée pour une période de 12 mois. En outre, elle a coûté au Trésor public la bagatelle somme de 3 milliards de FCFA ; Par ailleurs et c'est là le principal argument avancé par le gouvernement, les importateurs et les vendeurs n'ont pas répercuté cette exonération sur

le prix de vente au bénéfice des consommateurs ; ainsi que l'a révélé l'enquête de Focus Infos en juillet dernier.

Pour autant, cette volte-face fait tache, surtout que le ministère de l'Economie Numérique avait soutenu il y a peu, que le choix de la détaxation doit être poursuivi et même renforcé, puisqu'il participe au développement numérique des populations, dans un mouvement régional où la tendance est à



Cina Lawson

l'accessibilité des TIC. « La croissance économique du pays ne peut être envisagée sans la promotion et le développement de ces outils auprès du plus grand nombre. Les enjeux en sont multiples » avait ainsi expliqué Mme Cina Lawson.

« L'argument des prix qui n'ont pas

baissé ne tient pas la route » constate un importateur. « Il appartenait au gouvernement de mener une vraie campagne auprès du public sur cette exonération ; ce qui n'a pas été fait. Mais aussi de faire contrôler les prix pour obliger les vendeurs à répercuter cette exonération » explique-t-il.

## REPETITIONS DES MANIFESTATIONS

### Le calvaire des petits commerçants

**O**6 mois après le début de la crise politique au Togo, pendant de solutions en vue. Le dialogue annoncé est devenu une arlésienne et les Togolais sont suspendus aux bons desiderata de la classe politique. Pendant ce temps, l'activité économique tourne au ralenti et les petits commerçants, dont les activités sont logées sur le parcours des différentes manifestations pâtissent des marches répétitives. Reportage.

Dékon. Grand carrefour commercial du centre ville de Lomé. Ici presque tout se vend et s'achète, une ville dans la ville, habituellement bouillonnante d'activités. Ce jeudi, la circulation qui y est souvent difficile est quasi normale, les boutiques vides. Les commerçants ont presque tous le regard ailleurs, quasi absents. Ils sont soucieux. Depuis plusieurs mois, les clients ont déserté Dékon. Pourtant, les magasins sont bien achalandés. La faute ? Bien évidemment à la situation sociopolitique. « En cas de crise, les gens consomment moins. Ils préfèrent économiser car ne sachant pas de quoi demain sera fait ; sauf pour les dépenses de première nécessité » explique Koudjo, un ancien de la place.

Cette attitude des consommateurs n'est pas la seule explication du ralentissement des activités à Dékon. « Toutes les manifestations ou les marches de l'opposition passent ou chutent à Dékon. Du coup, nous sommes obligés de baisser les rideaux

, par peur qu'on dise que nous ne soutenons pas le mouvement, ou que nos boutiques soient vandalisées ou pillées » révèle Amirou, qui répare les téléphones. « De toutes façons, dès qu'on annonce des marches, plus aucun client ne s'aventure dans la zone tient-il à préciser. Or, depuis 6 mois, quand on fait le compte du nombre de manifestations qui ont lieu, quasi-hebdomadaires, on peut se rendre compte du calvaire de ces commerçants.

#### PERTES SECHES :

Pour Myriam, c'est toute une zone qui est en difficultés, avec des conséquences économiques et sociales et son lot de pertes d'activités, de chômage, de délinquance. « Au plus fort de la crise, nos pertes pouvaient s'évaluer à 80% de notre chiffres d'affaires habituels. Même s'ils sont moins importants aujourd'hui, ils restent quand même élevés, à plus de 50%. Vous connaissez beaucoup d'affaires qui peuvent survivre à cette situation » fulmine le

propriétaire d'un des plus importants magasins de Dékon, qui a préféré garder l'anonymat par peur de représailles.

Ce qu'ils réclament, à l'instar de « Mouss » et de « Djovi », c'est de diversifier les itinéraires des marches afin que ce ne soit pas les mêmes qui en paient le prix. « Dans cette zone, la plupart sont de petits commerçants qui survivent presque au jour le jour grâce à leurs activités. Ils sont d'ailleurs plutôt réceptifs au discours de changement soutenu par l'opposition. Mais bizarrement, c'est d'abord eux que cette opposition pénalise en faisant passer ses marches toujours ici. C'est pareil pour ceux qui sont dans la zone Bè et Gakpoto. Faure et ses amis n'habitent pas ici. Leurs affaires ne sont pas à Dékon. Si les opposants veulent les mettre en difficultés, qu'ils aillent faire leurs marches là où ça va les bloquer aussi. Pas tout le temps chez nous les pauvres gens » proteste « Djovi » qui se décrit comme un ancien lanceur de pierres, « reconverti en business man



Une boutique de vente de téléphones portables

de téléphones mobiles ».

De fait, les commerçants installés sur les itinéraires qui varient peu depuis août, décrivent la même situation et appellent les leaders de l'opposition à prendre en considération leur appel, pour « ne pas laisser mourir des soutiens potentiels ».

Car comme le souligne Da Afi, pendant ce temps, malgré la chute vertigineuse de leurs chiffres d'affaires et sans visibilité sur la sortie de crise, les commerçants doivent faire face à leurs charges qui elles ne baissent pas. « Il n'est pas rare maintenant que dès 7 h du matin, le bailleur vienne vous attendre devant votre boutique pour réclamer le loyer » apprend-elle. « Crise,

mévente ou pas, peu lui importe. Il faut payer sinon il donne le bail à quelqu'un d'autre » raconte-telle. La solution ? Que les acteurs politiques trouvent rapidement une issue à cette crise qui dure trop longtemps, souhaitent-ils tous.

Car « nous ne sommes pas des politiciens. Et un combat sensé nous apporter un meilleur vivre ne doit pas à ce point nous être préjudiciable » rappelle-t-il. En attendant, que « l'opposition trouve d'autres itinéraires » estime Kouma, tandis que sa voisine s'en remet à Dieu, « pour sauver son business. » Et pourquoi pas le Togo. La charité bien ordonnée commence par soi, en effet.

## 20% DES MARCHES PUBLICS AUX JEUNES ENTREPRENEURS : LE GOUVERNEMENT S'ORGANISE

**L**es choses ne traînent pas. Dans ses vœux à la Nation le 03 janvier, le Président de la République Faure Gnassingbé a annoncé qu'un quota de 20% des marchés publics sera désormais réservé aux jeunes et femmes entrepreneurs.

A peine 15 jours plus tard, le

Ministre de l'Economie et des Finances, Sani Yaya a adressé une correspondance aux personnes responsables des marchés publics des autorités contractantes, de faire parvenir à la Direction nationale du contrôle des marchés publics (DNCMP), la liste des marchés à passer en 2018 et pour lesquels ces

jeunes et femmes entrepreneurs pourront être consultés selon des procédures simplifiées.

Le courrier précise que cette liste devra être assortie du plan de passation des marchés (PPM) y afférent, pour validation. « Il s'agira essentiellement des marchés de

fournitures de fonctionnement, de prestations de services d'entretiens courants, de travaux de constructions d'infrastructures et de prestations intellectuelles non complexes » peut-on lire dans la lettre.

Le délai pour faire parvenir ladite liste étant fixé par monsieur Yaya

au mercredi 31 janvier 2018 au plus tard. Reste à régler la question juridique que pose une telle mesure qui mésestimait le principe de non discrimination, interdit les quotas, ainsi que l'a prescrit la directive UEMOA 04/05 en son article 2, et relevé dans notre dernière parution.

## POIDS DE LA DETTE, INVESTISSEMENT DANS LES INFRASTRUCTURES... :

La Rédaction

## Analyse des choix de la Loi de Finances 2018

La loi des finances 2018 soumise aux parlementaires fait ressortir des prévisions budgétaires qui sont égales aux prévisions de dépenses, soit un montant de 1 318,55 milliards de F CFA. Comparé à la loi des finances de 2017, dont le montant est de 1 218,92 milliards de F CFA, le budget 2018 connaît un accroissement de 8,17 %. Pour 2018, les prévisions en matière de recettes fiscales et douanières sont estimées à 6683,247 milliards de F CFA. Quant aux recettes non fiscales, elles s'élèvent à 68,51 milliards de F CFA. Il est attendu de la Douane en 2018, 172,93 milliards de F CFA contre 179,91 milliards de F CFA en 2017, soit une diminution de 3,88%. Les prévisions au niveau des Impôts s'élèvent à 123,16 milliards de F CFA en 2018 contre 109,93 milliards de F CFA en 2017, soit 12,03% d'accroissement.

En ce qui concerne les recettes extraordinaires, elles passent de 537,45 milliards de francs CFA en 2017 à 581,71 milliards de francs CFA en 2018, soit une augmentation de 8 % par rapport aux recettes de l'année précédente. Les recettes extraordinaires, constituées de dons-projets, dons programme, d'emprunts-projets, emprunts et d'emprunts obligataires, représentent plus du tiers des prévisions de recettes, soit 44,12 % des recettes totales. Ces recettes sont largement dominées par les emprunts, les emprunts obligataires et les emprunts-projets qui s'élèvent à 465,52 milliards de francs CFA, soit 80,03% du total des recettes extraordinaires. De ce point de vue, le budget de 2018 est plus du tiers assis sur une extraversion budgétaire en termes de ressources pour financer les dépenses de fonctionnement et d'investissement de l'Etat. Il est important de souligner que la part relativement significative des emprunts obligataires, 22,19 % des emprunts, dénote la relance de l'économie par les emprunts qui peut susciter des inquiétudes de l'envol de l'endettement de l'Etat.

Il faut rappeler que les dons dans le budget de l'Etat 2018 sont composés des Dons projets (68,51 milliards F CFA) et des Dons programmes (88,73 milliards de FCFA) représentant respectivement 6,73% et 2,08% des recettes de l'Etat.

## ANALYSE DE QUELQUES LIGNES DE DÉPENSES INSCRITES AU BUDGET

Au titre des dépenses du budget général 2018, le gouvernement consacre une partie très importante pour les affaires et services de la dette publique d'un montant total de 464,9 milliards de F CFA, soit 35,2% du budget total. Il faut rappeler que les montants alloués aux paiements des intérêts et de l'amortissement au titre de la dette publique sont respectivement de 70,98 milliards de F CFA et 328,20 milliards de F CFA, soit 30,27 % du budget total. Ces observations montrent que la dette du Togo constitue un poids relativement énorme sur le budget public. Il semble important d'orienter la dette vers des secteurs porteurs de croissance et de manière à accroître la matière imposable ; ce qui aura pour effet de générer suffisamment

de revenus pour faire face au mieux au paiement de la dette et des arriérés. Une analyse des affectations budgétaires fait ressortir certaines

aux organismes et établissements rattachés au ministère de l'économie et des finances, on se rend clairement compte que l'allocation à la caisse de

Cela montre que le gouvernement semble prendre en compte une partie des besoins des universités publiques du Togo qui deviennent énormes du fait du nombre sans cesse croissant des étudiants.

On remarque également que l'allocation de subvention des scanners pour le compte des organisations et établissements du ministère de la santé et de la protection civile n'a pas évolué. Cela montre que le gouvernement ne prévoit pas l'acquisition de nouveaux scanners pour cette année alors que le besoin est plus que crucial.

## ANALYSE DU BUDGET 2018 EN PHASE AVEC LES DIFFÉRENTS AXES PRIORITAIRES

## ANALYSE DES ALLOCATIONS BUDGÉTAIRES DANS LE SECTEUR DES INFRASTRUCTURES ÉCONOMIQUES

Les infrastructures économiques constituent un pilier pour la relance de la croissance économique. Le Togo, ayant accumulé un retard notoire en matière d'infrastructures, a amorcé il y a quelques années le rattrapage. En s'intéressant particulièrement à ces allocations, on remarque

que le gouvernement y accorde un intérêt dans le budget 2018. La part prévue pour le renforcement des infrastructures de transports (programmes/projets) s'élève à 103,347 724 milliards de F CFA contre 88,34 milliards de F CFA en 2017, soit une hausse de 17 %. Cette allocation représente également 7,84 % du budget total voté.

En revanche, les investissements dans les infrastructures des mines et de l'énergie (programmes/projets) connaissent un recul. Ils sont de 11,5 milliards de F CFA contre 11,99 milliards de F CFA en 2017. Concernant particulièrement l'électrification rurale (phase 3), on note une réduction de 21,04% des allocations par rapport celles de l'année précédente alors que les besoins en termes d'électrification au Togo sont énormes.

## ANALYSE DES ALLOCATIONS BUDGÉTAIRES DANS LE SECTEUR DE LA SANTÉ ET DE LA PROTECTION CIVILE

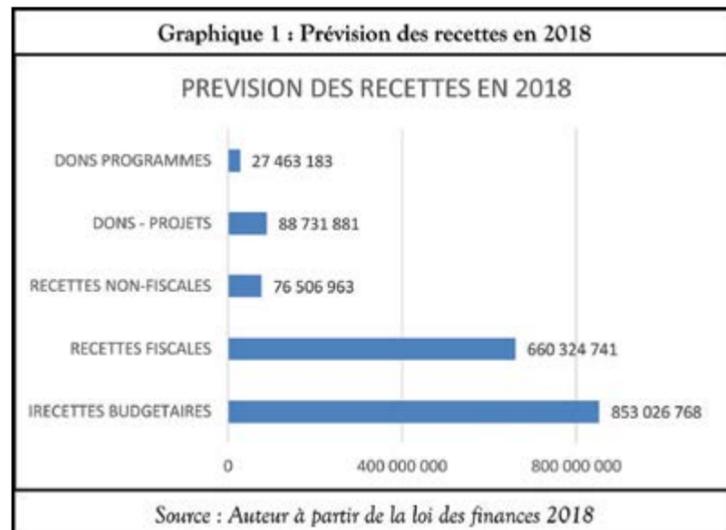
Au terme de la loi finance 2018, on note que 1,18 % du budget total de l'Etat a été prévu en investissement (programme/projet) pour la santé et la protection civile. Cet investissement représente une valeur totale de 23,51 milliards de F CFA du budget actuel contre 26,3 milliards de F CFA de l'année précédente, soit une réduction de 10,62 %.

A l'instar de l'investissement dans l'électrification, le secteur de la santé connaît une réduction sensible qui porte préjudice au secteur qui se trouve déjà dans une situation alarmante. Au regard de la mission sociale et du Plan National de Développement Sanitaire (PNDS), notamment en ce qui concerne le renforcement de la lutte contre la mortalité maternelle et néonatale, l'accroissement de la lutte contre la mortalité infantile et infanto-juvénile, etc., le secteur de la santé ne devrait pas faire l'objet d'un tel traitement.

## ANALYSE DES ALLOCATIONS BUDGÉTAIRES DANS LE SECTEUR DE L'ÉDUCATION

Le montant alloué pour le compte du budget 2018 à l'enseignement primaire, secondaire et la formation professionnelle en termes d'investissement (programmes/projets) s'élève à 6,31 milliards de F CFA contre 6,85 milliards de F CFA en 2017 soit une réduction des allocations de 7,97%.

(Suite à la page 7)



observations. Les dépenses en personnel, matériel, et des dépenses communes diverses sont à 147,17 milliards de F CFA. Au titre des dépenses de matériel, 3,1 milliards de F CFA sont alloués, dont 87,1% destinés à l'ouverture des ambassades, à la location d'immeubles, aux achats de véhicules administratifs et d'immeubles. On remarque que 2,4% de ces affectations sont destinées aux frais de transports des étudiants et aux voyages à l'étranger.

En examinant les dotations faites

retraite a eu une légère hausse entre 2017 et 2018 soit une augmentation de 14,4%. En prenant l'exemple de l'OTR, on remarque que les ressources allouées à cette institution n'a pas évolué entre 2017 et 2018 soit 1,3 % des recettes totales de l'Etat.

Au niveau de l'enseignement supérieur, il ressort que les ressources affectées aux aides et bourses connaissent une hausse ; elles passent de 8,377 à 11,711 milliards de F CFA soit un accroissement de 39,83%.

**Tableau : Affectations des ressources budgétaires : présentation fonctionnelle des dépenses des administrations publiques**

LIBELLES	Budget 2017 (Montant milliers de F CFA)		Budget 2018 (Montant milliers de F CFA)		Variation du poids (%)
	Montant	Poids (%)	Montant	Poids (%)	
Affaires et services des pouvoirs Publics	31273904	2,6	36886582	2,8	0,2
Affaires et services des Administration publiques	250561086	20,6	271069427	20,6	0
Affaires et services de la défense anciens combattants	51914866	4,3	58008056	4,4	-0,1
Ordre et sécurité Publique	24644167	2	26149748	2	0
Affaires et service de l'enseignement	138781025	11,4	159002406	12,1	0,7
Affaires et services de la santé	57567671	4,7	56669358	4,3	-0,4
Affaires et services Equip. Ressources Hydrauliques	117007870	9,6	129147524	9,8	0,2
Affaires et services Agricoles, Tourisme, Environnement	64044686	5,3	73660766	5,6	0,3
Affaires et services de l'Industrie, Commerce, et Communication	22201211	1,8	20300514	1,5	-0,3
Autres services économiques	25652917	2,1	23658814	1,8	-0,3
Affaires et services de la dette publique	435273675	35,7	463991864	35,2	-0,5
<b>TOTAL</b>	<b>1218923079</b>		<b>1318545057</b>	<b>100</b>	<b>0</b>

Source : projet de budget 2018, p. 223

## POIDS DE LA DETTE, INVESTISSEMENT DANS LES INFRASTRUCTURES... :

(Suite de la page 6)

Pour le compte de l'enseignement supérieur et de la recherche, les investissements en termes de programmes et projets connaissent une augmentation de 6,20 milliards F CFA contre 2,78 milliards F CFA en 2017. L'enseignement supérieur serait privilégié.

On observe le même constat en termes d'investissement du budget alloué au ministère délégué chargé de l'enseignement technique et de la formation professionnelle; le montant est de 686,11 millions de F CFA contre 2,637 milliards en 2017,

soit une réduction de 73,98 %.

### ANALYSE DES ALLOCATIONS BUDGÉTAIRES EN TERMES D'INVESTISSEMENTS DANS LE SECTEUR AGRICOLE

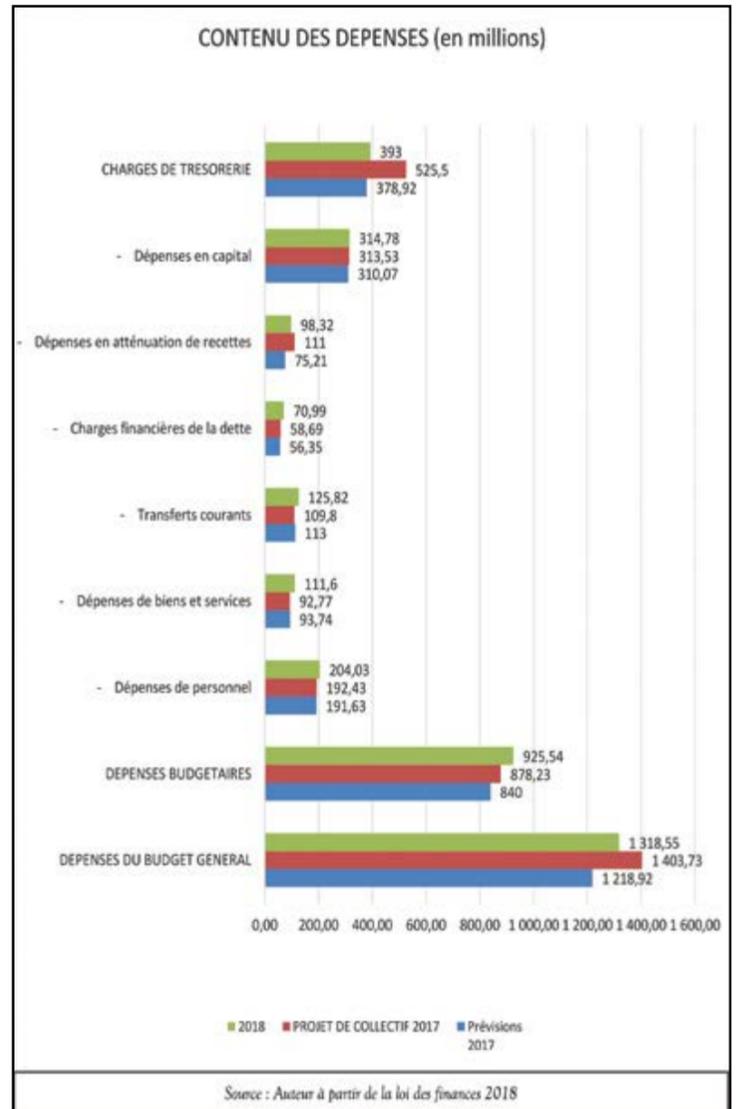
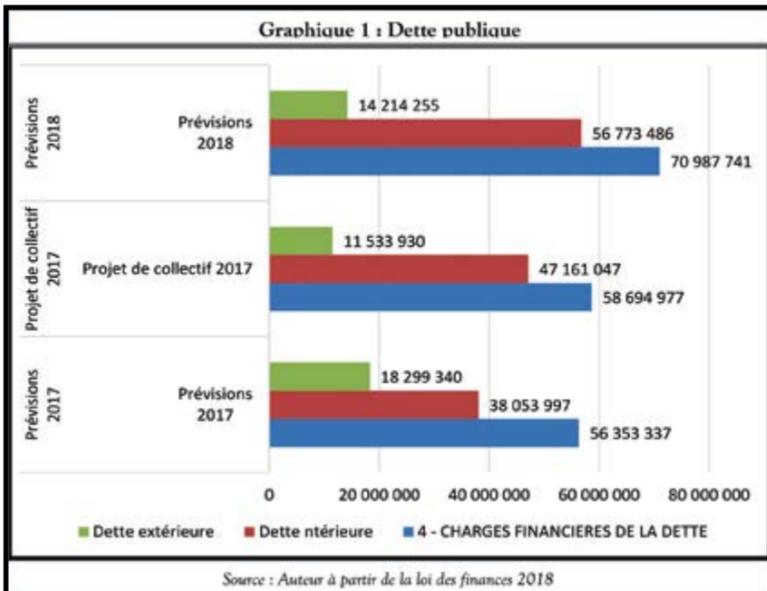
Les allocations des ressources budgétaires en termes d'investissements (programmes/projets) aux secteurs de l'agriculture, de l'élevage et de l'hydraulique sont estimées à 61, 71 milliards de F CFA en 2018 contre 42,51 milliards F CFA en 2017, soit un accroissement

de 45,15%. A travers ces prévisions budgétaires, il est évident d'apprécier la volonté du gouvernement de réussir cette ambition de faire de ce secteur, la base du développement et de la sécurité alimentaire au Togo.

Au final, le budget 2018 est plus du tiers assis sur une extraversion budgétaire en termes de ressources pour financer les dépenses de fonctionnement et d'investissement de l'Etat.

On note une diminution des allocations dans les secteurs sociaux comme : l'éducation primaire, secondaire et la formation professionnelle ; la santé et la protection sociale. Ceci n'augure pas un lendemain apaisé du front social déjà ébranlé par les grèves à répétition des enseignants et des personnels de santé.

Le gouvernement semble privilégier les investissements dans les infrastructures routières pour renforcer l'appareil productif et assurer la croissance économique. Cependant, en accordant une primauté aux emprunts et observant le poids des dettes dans les dépenses, des inquiétudes émergent quant à l'envol de la dette de l'Etat.



# NOUVEAU CITROËN C3 AIRCROSS

## DESTINÉ À L'AVENTURE...

A PARTIR DE

# 11.900.000

FCFA TTC

CREATIVE TECHNOLOGIE

Bd Eyadema BP 332 Lomé  
Tél. 22 23 31 00 - cfaotogo@cfao.com

## INTERDICTION DE L'IMPORTATION DES VEHICULES DE PLUS DE 10 ANS : Grincement de dents chez les importateurs.

Chaque année, entre 3 et 4 millions de voitures d'occasion sont exportées d'Europe vers l'Afrique. Le port autonome de Lomé qui, selon les estimations accueille annuellement entre 60 à 80 000 voitures, est l'une des plaques tournantes de ce commerce de vieilles voitures. L'importation incontrôlée de véhicules d'occasions appelées « venues de France », hors normes, et leur utilisation pose deux problèmes majeurs : environnemental et celui de santé publique. De fait, plusieurs pays du sud réglementent le secteur. C'est dans cette ligne que s'inscrit le décret pris en Conseil des ministres le 10 janvier dernier portant réglementation de l'importation des véhicules automobiles d'occasion au Togo. Accueilli froidement par les importateurs.

Selon les acteurs de la vente de véhicules d'occasion, le secteur est en crise ces dernières années du fait de la baisse du pouvoir d'achat des Togolais, de la concurrence des motos asiatiques. Une réglementation de l'importation des voitures d'occasion sans abattements de taxes risquerait donc de lui porter un coup fatal. « Actuellement le marché de l'automobile est en crise. Je suis au Togo depuis plus de 15 ans. Je remarque que ces 5 dernières années, les Togolais achètent davantage de motos que de voitures. Beaucoup ne peuvent plus s'offrir le luxe de débours 5 à 6 millions pour une voiture neuve ; ils se rabattent donc sur les occasions. Seuls 4% de Togolais peuvent se le permettre. S'ils (ndlr : le gouvernement) veulent tuer les Togolais, ils n'ont qu'à prendre cette décision », fulmine Ahmed, un Libanais responsable du parking STTL.

Il n'exclue pas une délocalisation vers le port de Dakar au cas où cette mesure venait à être mise en œuvre. Même si le Sénégal pratique les mêmes mesures, il estime que le pays de la Terranga offre des opportunités plus avantageuses que le Togo en matière de taxe.

Son compatriote Michel ne trouve pas d'inconvénient à importer les voitures neuves mais se demande si les consommateurs togolais sont en mesure de suivre.

Fofu, importateur de voitures logé au parking Expo Auto ne dénonce pas la mesure mais suggère au gouvernement de taxer davantage les véhicules qui se rapprocheraient de la limite des 10 ans et tout accordant des rabattements sur le taux de taxation des véhicules neufs. « Les Sahéliens n'achètent pas de voitures neuves. Or ce sont eux qui constituent le gros de notre clientèle.

La réglementation annoncée nous pénaliserait beaucoup » se plaint confie Agbawodé Kokou, un transitaire ambulancier qui déplore par ailleurs les multiples faux frais qui ne leur facilitent pas la tâche. Pour Moussa, un jeune Malien d'environ 30 ans habitué du port de Lomé, sa décision est prise : « si le Togo interdit les voitures d'occasion de plus de 10 ans, nous nous tournerons vers les ports voisins car au Mali, il n'y a pas de limite d'âge ».



Des voitures d'occasion exposées dans un parking du port

Quant à Ahmed, un autre Libanais installé à Lomé, c'est carrément la théorie complotiste qui explique ce décret : cette mesure entrerait dans le cadre d'un complot ourdi par le gouvernement avec les firmes chinoises et les institutions bancaires pour implanter une usine de montage de voitures au Togo avec des taux préférentiels aux fonctionnaires.

Dans une réaction publiée par nos confrères de republicoftogo, Patrick Magnon, le vice-président de l'Union professionnelle des agréés en douane du Togo (UPRAD-Togo) explique pour sa part « qu'il ne sert à rien d'économiser pendant des années ou de faire un prêt pour aller acheter un véhicule qui engendrera d'énormes frais et finalement reviendra au prix d'une voiture neuve ou récente'. L'UPRAD veut encourager les Togolais à acheter du neuf via les réseaux de concessionnaires ou en importation directe. Mais pour stimuler le marché, l'organisation professionnelle recommande une baisse des droits de douane.

### RISQUES ENVIRONNEMENTAUX ET SUR LA SANTE

Tous les acteurs sont unanimes pour dire que l'essentiel du parc automobile togolais est constitué de véhicules d'occasion de 10 ans et plus. Peu fiables au niveau sécurité et ultra-polluants. Dans ce contexte, ne rien faire pourra avoir des conséquences graves. Ainsi, selon ce cardiologue, les risques sur la santé sont importants : multiplication

des cancers des voies respiratoires et la recrudescence des maladies respiratoires telles que la bronchite, le rhume et la pneumopathie due à l'émission des gaz d'échappement qui se dégagent de ces voitures. La concentration de ces gaz est non seulement à l'origine des nuisances olfactives, visuelles mais contribue pour sa part au réchauffement

### IMPOSITION ET INCITATION:

Selon des concessionnaires favorables à la mesure, l'Etat doit revoir le système d'imposition et d'incitation dans le secteur automobile. Les véhicules qui se rapprochent de la limite des 10 ans doivent être davantage taxés et des rabattements accordés sur le taux de taxation des véhicules neufs, car ces derniers consomment moins énergie, sont équipés de technologie moins polluantes.

« Le gouvernement devrait aussi penser à un mécanisme de reprise ou de retrait de très vieux véhicules contre un bon de réduction des frais de douane à l'achat d'un nouveau véhicule de moins de 10 ans. Et des retraits de cartes grises et interdiction de circuler des épaves » propose l'un

d'eux.

Ceci devrait permettre à terme d'assainir significativement la flotte nationale, de réduire le niveau de pollution, de décongestionner la circulation et de minimiser les risques de maladies liées aux émissions polluantes. Une alternative consisterait en outre au développement du transport en commun afin que les usagers de la route ne sentent pas contraints d'avoir leurs propres moyens de déplacement.

Les crédits à la consommation à des taux attractifs devraient par ailleurs inciter davantage à l'achat de véhicules neufs.

### DYNAMIQUE REGIONALE

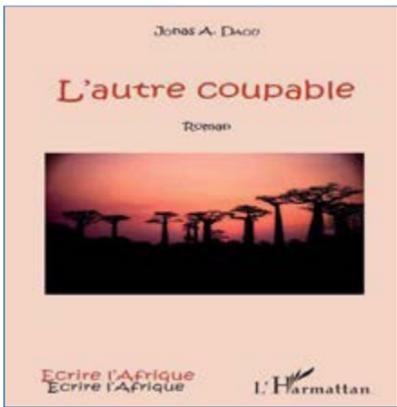
La décision togolaise de limiter l'âge des véhicules importés s'inscrit dans une dynamique régionale. Beaucoup de pays l'ont précédé en fixant de huit à dix ans la limite. Comme par exemple le Sénégal qui, depuis 2003, a interdit l'importation des véhicules de plus de cinq ans.

Les gouvernements ghanéen et nigérian sont stricts : aucune voiture de plus de 10 ans ne peut accéder dans leur pays. Le Gabon a fixé la limite d'âge à 4 ans, et l'Algérie à 3 ans.



**L'Harmattan**  
Au carrefour des cultures

**AVIS DE PARUTION**



Jonas A. DAOU  
**L'autre coupable**  
Roman  
Ecrire l'Afrique  
Ecrire l'Afrique

**L'autre coupable**  
Roman

**Jonas A. DAOU**

Collection Ecrire l'Afrique

ISBN : 978-2-343-13621-9 • 21,50 € • 238 pages

Toumy, cadre dévoué et engagé dans son travail, est entraîné dans l'imbroglio des pratiques et relations sociales, et les connexions d'un patron sans scrupules avec les membres de son clan. De la gloire à la chute, en passant par son accident, Toumy démontre le succès de l'abnégation et de la persévérance sur la cupidité dans nos communautés.

Entre les dérives et les abus des uns, puis le silence et les impuissances des autres, dans un récit qui prend ses racines dans les rapports sociaux et se déroule dans l'entreprise, l'auteur met en exergue les responsabilités de chacun dans les défaillances de la marche vers le développement.

**L' AUTEUR**

Originaire du Togo et chef d'entreprise, **Jonas A. Daou** est passionné de lecture, de philosophie sociale et s'intéresse aux problématiques du développement.

CONTACT PROMOTION ET PRESSE  
Virginie ROBERT  
7, rue de l'Ecole Polytechnique 75005 Paris  
Tél 01 40 46 79 26  
virginie.robert@harmattan.fr





## HARCELEMENT SEXUEL : Le tabou de notre société

Le sujet fait la une des journaux dans les pays occidentaux après qu'en octobre 2017, le New York Times et le New Yorker aient rapporté qu'une douzaine de femmes accusaient Harvey Weinstein, un producteur de cinéma américain renommé, de harcèlement sexuel, agression sexuelle ou viol. Depuis c'est une déferlante de révélations et d'accusations, accablant pour la plupart des hommes publics. Plusieurs sites ont été créés dans ce contexte, notamment celui appelé « Balance ton porc » qui se présente comme le seul qui permet de témoigner anonymement de viol ou d'agression sexuelle. Si le harcèlement fait désormais l'actualité partout au nord, curieusement au sud, presque personne n'en parle. Pourtant, c'est bel et bien une réalité ici également. Mais qui reste tabou, notamment dans la société togolaise.

« Moins d'une semaine que j'ai commencé à travailler, voilà le patron qui veut coucher avec moi. Chaque jour, je sens ses mains baladeuses dans mon dos et qui descendent jusqu'au niveau de mes hanches. Poliment, je les retire mais jour après jour, son envie de coucher avec moi augmente. Je voudrais juste finir le mois et avoir mon salaire mais je ne sais pas si je pourrai tenir car ce vendredi encore ça a repris de plus belle et il est violent avec moi. Je vais arrêter plus tôt que prévu. Je n'ai pas trop le choix ». Voici le témoignage recueilli par notre rédaction auprès d'Eyram, employée de maison chez un Libanais. Et celui-ci n'est pas isolé. « Je fais d'habitude les comptes avec mon patron après que tout le monde soit parti. Un jour, voilà qu'il met du porno et m'ordonne de lui caresser le pénis,



de l'embrasser, qu'il veut mettre son pénis en moi. Pas possible, j'ai fait quoi à Dieu ? A force de m'être débattue, j'en ai mal partout. Je ne peux pas raconter ça à mes parents ; ils ne comprendraient pas et s'en prendront à moi », raconte

pour sa part Akpené, caissière. Abidé, secrétaire dans une société informatique, rapporte le même calvaire : « Mon directeur m'invite de temps à autre à son bureau. Et si j'ai porté des habits dont la fermeture est au niveau de ma

poitrine, il l'ouvre et se met à me caresser les seins. Et il me fait des attouchements des fesses. Je vis ceci pratiquement chaque jour que je me rends au service. Son dernier acte m'a poussé à démissionner puisque je ne peux plus continuer dans cette entreprise au prix de perdre ma dignité. Je suis dépassée, je ne peux plus supporter, c'est humiliant, je ne peux plus maîtriser cette situation et je préfère préserver ma dignité que de me laisser faire ». De fait, une étude publiée par Amnesty International Togo révèle que 30% des femmes interrogées se déclarent avoir déjà été victimes de harcèlement sexuel.

### REPRIME :

Selon les dispositions du Code pénal, constitue un harcèlement sexuel le fait pour une personne

d'user d'ordre, de menace, de contrainte, de parole, de geste, d'écrit ou tout autre moyen dans le but d'obtenir d'autrui contre son gré des faveurs de nature sexuelle.

Le harcèlement est puni d'une peine d'un à trois ans et d'une amende d'un million à trois millions de F CFA. Et pour le harcèlement sexuel aggravé, la peine est de trois à cinq ans et l'amende est portée de trois millions à cinq millions de F CFA.

Le harcèlement très aggravé est celui qui est commis sur un enfant de moins 15 ans et dans ce cas, les peines aggravantes de 3 à 5 ans peuvent être portées au double de même que les amendes. Il l'est aussi s'il est commis sur une personne vulnérable en raison de sa minorité, son âge avancé, son état de grossesse, une maladie, une infirmité ou d'une déficience physique ou psychique, ou bien si le harcèlement est commis sur une personne ayant abusé de l'autorité que lui confèrent ses fonctions, sa position professionnelle à l'égard de la victime.

(Suite à la page 12)

## PROMO SPECIALE SUR TOUS LES GENERATEURS **JCB**\*

13  
KVA

FCFA  
5.500.000

20  
KVA

FCFA  
5.800.000

45  
KVA

FCFA  
6.500.000

\* Dans la limite du stock disponible

Bd Eyadema BP 332 Lomé Tél. 22 23 31 00  
cfaotogo@cfao.com

DISTRIBUTEUR OFFICIEL

## ACCORD DE PARIS

✎ Marc ABOFLAN

## L'engagement du Togo est aussi fort

**D**eux ans après la COP 23, l'inquiétude est palpable auprès de tous ceux qui avaient placé leurs espoirs en l'accord de Paris. Pour cause, le retrait fracassant des Etats Unis. Et pourtant, de petits pays comme le Togo, véritables victimes des effets du changement climatique, continuent de faire d'efforts afin de tenir leurs engagements. Revue.

Fin 2015, après deux semaines de négociations serrées, la COP21 de Paris débouchait sur un texte qualifié d'historique : le premier accord universel juridiquement contraignant sur le climat. Les Etats signataires se sont engagés à contenir le réchauffement climatique bien en dessous de 2 °C. Deux ans plus tard, alors que la COP23 de Bonn, a connu son épilogue, les résultats sont mitigés.

## UN ACCORD D'ETAPE

Tout d'abord, il faut rappeler que l'Accord de Paris n'était qu'une première étape. Entre-temps, la COP22 de Marrakech a permis d'adopter un programme de travail pour parvenir à appliquer cet accord, tandis que la COP23 a permis de négocier les règles d'application. La COP24, qui aura lieu fin 2018 en Pologne, sera consacrée à un bilan d'étape collectif et à la définition du « mode d'emploi » du pacte de Paris, par exemple concernant le mode de vérification des engagements.

Au-delà de ce calendrier institutionnel, le contexte international a bien changé depuis 2015. L'annonce du retrait des Etats-Unis, décidé par Donald Trump en juin 2017, a douché l'euphorie qui

avait suivi l'Accord de Paris. Le président américain a accusé le texte de « tuer 2,7 millions d'emplois » et de « désavantager l'économie américaine », alors que les Etats-Unis demeurent aujourd'hui le deuxième pollueur de la planète et ont émis davantage de CO2 au cours de leur histoire que n'importe quel autre Etat.

Cette décision américaine fait planer la menace que les pays signataires les plus sceptiques puissent trouver là un motif suffisant pour renoncer à leurs propres objectifs. Heureusement, « le retrait américain n'a pas eu d'effet de lâchage » parmi les gouvernements, a dit la directrice de la European Climate Foundation.

## UN CAP TOUJOURS AMBITIEUX

Au cours de l'année 2017 marquée par des désastres de grande ampleur, des études ont continué à tirer la sonnette d'alarme, comme le rapport annuel sur l'action climatique mondiale publié par l'ONU le 31 octobre.

« Les engagements actuels des Etats couvrent à peine un tiers des réductions d'émissions nécessaires, creusant un écart dangereux annonciateur de grands dérèglements (canicules, inondations,

ouragans...) », a souligné Erik Solheim, directeur du Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE).

La révision des engagements nationaux, prévue en 2020 par l'Accord de Paris, sera « la dernière occasion » de trouver la bonne trajectoire pour 2030 : sinon, « il est extrêmement improbable » que le monde reste sous 2 °C.

Il faut rappeler que l'Accord de Paris sur le climat est ratifié par la majorité des Etats parties (172 pays sur 196). « La plupart des Etats sont en train d'élaborer des mécanismes d'application de l'Accord de Paris (cadre stratégique pour la mise en œuvre de leurs CPDN) » explique un expert togolais.

## LE TOGO SUR LA BONNE VOIE

« Sur le plan de la mobilisation des ressources financières, 10,3 milliards USD ont été mobilisés dont 130 millions pour les activités d'appui préparatoire et 2,65 milliards pour 54 projets dans 73 pays (1 pour le Togo). » explique un document du ministère de l'environnement et des ressources forestières du Togo.

Au titre du projet approuvé, le Togo a bénéficié d'une allocation financière à hauteur de 10 millions d'Euros pour



la mise en œuvre du projet Alliance Mondiale de lutte contre les changements climatiques (AMCC).

Parmi les menaces climatiques auxquelles fait face le pays, il faut noter celles de la sécheresse, de l'insécurité alimentaire, des inondations et de l'avancée de la mer avec pour conséquences l'aggravation du phénomène de l'érosion côtière.

Le gouvernement togolais ayant ratifié l'Accord de Paris le 28 juin 2017, les stratégies de mise en œuvre sont en cours notamment la mise en place du cadre institutionnel, législatif et réglementaire devant faciliter la mise en œuvre des CPDN. L'idée est de mobiliser les acteurs et de renforcer leurs capacités d'acteurs de développement pour la mobilisation des fonds climats dans la perspective de la lutte contre les changements climatiques.

Le Togo a aussi bénéficié d'un appui technique et financier pour la mobilisation des ressources au titre du Fonds vert climat, des appuis de la Banque Africaine de Développement (BAD) à hauteur de 10 millions de USD pour la mise en œuvre des projets de résilience des infrastructures en zone côtière, des appuis de la Banque mondiale pour la mise en œuvre du programme de gestion du littoral de l'Afrique de l'Ouest (WACA).

Le Togo a enfin élaboré sa contribution prévue déterminée au niveau national (CPDN) avec pour objectif de réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) à hauteur de 11,14 % au titre de la contribution du Togo à l'objectif mondial de réduction des GES et de lutte contre les changements climatiques.

## JOËL AHOAHOME AGBEMELO-TSOMAFO

## Le patron de l'évaluation environnementale francophone

**A** l'international, l'une des marques de fabriques du Togo est de disposer d'un certain nombre de cadres à l'expérience avérée et à l'expertise pointue. C'est sans doute dans cette catégorie, qu'on peut classer le juriste environnementaliste, directeur du cabinet JAT Consulting SARL et président du Secrétariat international francophone pour l'évaluation environnementale (SIFÉE).

C'est en 2007 que Joël AGBEMELO après des études et une riche expérience au Canada revient au Togo, pour mettre ses compétences au service de son pays. Mais aussi et surtout pour aider les nombreux promoteurs de la zone franche qui font face à une question récurrente, l'absence d'une expertise avérée, avec un accompagnement sur les questions environnementales logées dans différents projets. C'est donc dans un contexte de mondialisation des enjeux environnementaux et d'une demande de plus en plus croissante en expertise environnementale en Afrique, que JAT Consulting est créée en 2008

Le cabinet est spécialisé en environnement et en droit. Il s'est distingué au cours de sa première année d'existence par son apport significatif dans l'efficacité, la qualité et la rapidité des études environnementales au Togo. Les domaines d'interventions du cabinet sont variés. Ils vont de l'installation et l'accompagnement des systèmes de

management environnemental et santé sécurité au travail, aux études d'impact environnemental et social, en passant par l'Audit environnemental et les études de développement. JAT Consulting travaille également sur contrôle génie civil, les espaces verts, la formation, le droit de l'environnement, l'assistance et le conseil en environnement et la sociologie environnementale.

S'appuyant sur une équipe pluridisciplinaire interne et ainsi qu'une base de données de consultants africains, JAT Consulting a réalisé plusieurs missions en études d'impact environnemental et social en audit environnemental, en étude de développement, en droit et en installation du système de management de l'Environnement suivant les références ISO 14001 et BS OHSAS 18001.

« Notre innovation, en plus d'apporter une expertise pointue aux entreprises et à nos clients, est l'accompagnement permanent que nous leur offrons

pour la mise en œuvre du plan de gestion environnementale que nous leur proposons », explique Joël AGBEMELO. Qui souligne que sa société dispose d'outils rares de gestion de l'environnement qui font d'elle un acteur incontournable sur l'échiquier africain.

## PORTE A LA TETE DU SIFEE

L'expertise de monsieur AGBEMELO est reconnue à l'international. En témoigne sa récente élection à la tête du Secrétariat international francophone pour l'évaluation environnementale (SIFÉE) Le Secrétariat international francophone pour l'évaluation environnementale (SIFÉE) est une organisation non gouvernementale internationale qui regroupe plusieurs personnes et organisations intervenant dans le domaine de l'évaluation environnementale avec près de 3000 praticiens originaires de toutes les régions de la Francophonie.



environnementale, des formations spécialisées, la production et la diffusion de publications scientifiques.

Joël AGBEMELO préside un conseil d'administration international de 12 membres et une équipe de direction qui assure la permanence basée au Québec. « Notre élection n'a pas été facile », assure le Togolais tant la vieille garde avait envie de reprendre les rênes de l'institution. Mais

Le SIFÉE a pour principale mission de promouvoir l'évaluation environnementale dans l'espace francophone. Pour ce faire, il initie et met en œuvre des actions qui visent à renforcer la compétence des spécialistes et décideurs œuvrant dans les secteurs de l'évaluation environnementale, de la participation publique et du développement durable en favorisant les échanges et en établissant des liens. Les activités phares qui contribuent à l'animation de son réseau sont entre autres : un Colloque international annuel, une École d'été en évaluation

notre leadership et notre disponibilité au service de l'institution qui s'est concrétisé par l'évènement du SIFÉE à Lomé en 2013 a milité pour nous », assure ce discret chef d'entreprises qui pour son mandat, a deux ambitions : « resserrer les rangs de l'institution en étant plus proche de ses membres organisationnels, et œuvrer pour un accroissement réel et effectif de la visibilité de l'organisation. A juste titre d'ailleurs, son mandat à la tête de l'institution est placé sous le thème de l'« Innovation et de la cohésion, dans la continuité ».

## Les personnalités ayant marqué l'année 2017

(Suite de la parution précédente)

### Atchou Atcha, nouvelle figure du syndicalisme togolais

Il est indéniablement l'un des nouveaux visages du syndicalisme togolais. Les anciennes figures, souvent critiquées par la base d'être trop conciliantes, ont trouvé un successeur, sans doute animé de beaucoup de fougue, mais certainement apprécié de ses collègues. A la tête de la Confédération syndicale des enseignants du Togo (CSET), Atchou Atcha a réussi à rallier une grande partie des enseignants, dont les regroupements sont souvent traversés par des querelles de leadership. Il est aujourd'hui un interlocuteur incontournable du gouvernement sur les questions de l'éducation.



### Prof David Dosseh, En attendant la politique ?

Depuis qu'il a tronqué sa blouse et son bistouri pour un engagement social, David Dosseh est présent dans beaucoup de combats. Il est à la tête ou le parrain de plusieurs initiatives. Après les Universités sociales, le médecin est l'éminente grise du Mouvement Togo Debout qui prône le retour à la Constitution originelle de 1992. Très dur dans le diagnostic sur la situation du pays, il a surpris son monde en prenant position contre l'exigence du départ de Faure Gnassingbé avant la fin de son mandat. Aujourd'hui, chantre du dialogue pour sortir de la crise, il réclame une place autour de la table au titre de la société civile. Ses détracteurs relèvent sa proximité avérée avec l'Alliance Nationale pour le Changement de Jean-Pierre Fabre.



### Ekouévi AYIVI : l'homme au coaching gagnant

L'année 2017 a été exceptionnelle pour Ekouévi AYIVI qui a tout raflé dans les compétitions nationales de football. L'entraîneur de l'As Togo-Port, considéré comme prétentieux, a tout de même réussi à atteindre les ambitions qu'il affichait prématurément en début de saison et qui lui ont valu bon nombre de critiques. Il a été sacré champion de première division, synonyme d'un ticket pour la ligue africaine des champions, remporté la Coupe de l'Indépendance du Togo ainsi que la Super Coupe du Togo. A titre individuel, il a été choisi entraîneur de la sélection des tournois nationaux et a reçu la distinction du meilleur coach de l'année 2017 par la Fédération Togolaise de Football (FTF).



## CULTURE

### Toofan : Les fils du vent, évidemment.

Le groupe togolais Toofan, inventeur du 'cool-catché', une danse très à la mode, mélange de mouvements du cou et des pieds a encore porté haut cette année, le nom du Togo. En milieu d'année, le duo Fatowou Kossivi (Master Just), et Blaise Mensah (Barabas) ont été sélectionnés dans plusieurs catégories parmi lesquelles meilleur artiste masculin d'Afrique de l'ouest et meilleur son de l'année pour la chanson 'Téré' aux 'Afrimma', une compétition qui récompense les meilleurs artistes d'Afrique. Cette année également, le duo a signé chez Universal Music (Vivendi). Un label qui devrait permettre à Master Just et Barabas d'avoir une visibilité internationale de premier plan.



## SPORT

### Djene Dakonam, le Togolais de la Liga.

Djene Dakonam qui a signé en juillet dernier un contrat avec le club espagnol Getafe CF, un club promu en première division espagnole (Liga), a été élu meilleur joueur du mois en fin d'année dernière. L'international togolais doit ce sacre à son comportement exemplaire dans la première division espagnole et à ses titularisations. Le latéral droit togolais a réussi son intégration au sein de l'effectif de Getafe après avoir évolué en D2 Espagnole et en ligue Belge. Le jeune homme âgé de 26 ans était ancien sociétaire de Coton sport de Garoua (Cameroun) et de Saint Trond en D2 belge.



### Kaporal Wisdom, l'artiste au cœur d'or

De son vrai nom KOUNKEY EKUE HOLA WISDOM alias Kaporal Wisdom, a débuté sa carrière comme break danseur en 2010 en tant que slameur. Il est un véritable acteur du civisme et a été le seul artiste ayant participé à l'atelier organisé par le HCCRUN sur les réformes politique de juillet 2016 au Togo. Il est également le promoteur du festival de slam (FESlam). En 2016 KAPORAL WISDOM se lance dans l'humanitaire en offrant des fournitures scolaires aux orphelins et enfants démunis à travers le Togo. Le 20 mai 2017 à travers un concert il a lancé son projet « Demain il fera beau » qui vise à scolariser les enfants sur toute l'étendue du territoire soit 30 par région et 60 pour la région maritime, durant tout leur parcours scolaire et ce de 2017 en 2030.



### Nathalie Noameshie, le porte flambeau du volley ball togolais

Certaines femmes sont faites pour s'imposer dans l'univers dit des hommes. Nathalie Noameshie en fait partie. Première femme arbitre internationale de volleyball en Afrique, elle a été la seule sifflet à la dernière compétition de Beach Volley dénommée, Open de La Haye. La compétition a été organisée par la Fédération Internationale de Volleyball. Pour cette passionnée du sport, le volley ball est le sport collectif le plus récréatif et le plus compétitif où la notion d'équipe est primordiale et importante. Cela fait développer les valeurs d'entraide, de soutien, et d'efficacité. Vice-présidente de la fédération togolaise de volley ball et 3ème vice présidente du Comité olympique togolais, elle fait la promotion de ce sport en organisant un tournoi annuel.



### Steve Bodjona : Le diplomate féru de lettres

De son vrai nom, Steve Aléwabia Délali Aklesso BODJONA, l'ex chargé d'affaires à l'ambassade du Togo au Japon est connu pour être un jeune homme dynamique, rigoureux et sagace. Ce juriste amoureux des lettres est également un auteur prolifique avec à son actif plusieurs ouvrages dotés des essais, des romans et de la poésie. Son dernier titre en date, un essai titré Politique étrangère du Togo : une décennie d'offensive diplomatique, dans lequel il couche sa passion pour la littérature. Fin 2017, celui qui préside le club le Littéraire, a organisé avec brio la première édition de la Foire Internationale du Livre de Lomé. Un événement qui a réuni pendant trois jours, librairies, éditeurs, auteurs et autres passionnés du livre autour des expositions, des conférences littéraires, des ateliers d'écritures, des quizz et de spectacles et qui de l'avis général a été un franc succès.



### Prinz Lorenzo, le prince de la boxe.

Après les frères Balogou, le noble art togolais a du vivier. Et l'un de ses ambassadeurs n'est autre que Kouami Folly Kuegah alias Prinz Lorenzo. Ayant débuté sans carrière en 2008, en Allemagne, c'est sur sa terre natale qu'il a décidé de livrer les combats les plus importants de sa carrière. Et cela lui réussit bien, puisque à deux reprises il a conservé son titre de champion de boxe des poids moyens GBC en battant ses adversaires. Connu du grand public sportif européen et mondial depuis plusieurs années, il a essentiellement été découvert par ses compatriotes togolais fin 2016. Lorenzo a à son actif 16 combats, 13 victoires dont 9 par KO et 3 défaites.



**HARCELEMENT SEXUEL :**

(Suite de la page 9)

Mais bien souvent, les harceleurs bénéficient d'une impunité favorisée par le silence des victimes du fait de leur ignorance par rapport à la loi, de leur manque de confiance en la justice et du fait du poids de la société. Les victimes des violences se réfugient dans le silence et n'osent pas porter plainte.

**AU BUREAU OU A L'USINE :**

Le harcèlement sexuel peut se produire dans n'importe quel milieu de travail, d'une usine à un bureau, d'un magasin à une école. Si l'offense faite par un gestionnaire, collègue de travail ou même un non-employé comme un client, un entrepreneur ou vendeur, si le comportement crée un environnement de travail hostile ou interrompt le succès de l'employé, il est considéré comme un harcèlement sexuel illégal.

Le harcèlement sexuel sur le



lieu de travail est différent de harcèlement sexuel généralisé en ce qu'il est directement lié à la façon dont on gagne sa vie. Il est souvent utilisé comme une forme de jeu d'influence et peut se produire dans plusieurs étapes du cycle de travail, du recrutement à la promotion.

Il peut inclure des avances sexuelles directes ou propositions,

y compris les employés de haut rang demandant des faveurs sexuelles aux employés subalternes. Il peut également inclure l'intimidation ou l'exclusion des femmes employées pour compromettre leur statut d'emploi. Et cela peut signifier la création d'un environnement de travail hostile pour femmes en employant des blagues sexistes, des remarques ou épingleur des photos sexuellement

explicites ou pornographiques.

Le harcèlement sexuel en milieu de travail peut empêcher les victimes de gagner leur vie, faire leur travail efficacement ou atteindre leur plein potentiel. Le harcèlement sexuel peut aussi empoisonner l'environnement pour tous les autres. Si rien n'est fait, le harcèlement sexuel en milieu de travail a le potentiel de dégénérer en comportement violent.

Tous les employés et les employeurs, indépendamment du sexe et du classement hiérarchique des emplois peuvent être victimes du harcèlement sexuel.

Cependant, les femmes ont tendance à être plus vulnérables au harcèlement sexuel parce qu'elles détiennent souvent des emplois moins bien rémunérés, une autorité inférieure et un statut inférieur par rapport aux

hommes.

En même temps, même les femmes en position d'autorité peuvent être confrontées au harcèlement sexuel. Il peut également se produire même si on travaille à son propre compte, par exemple par un client ou un fournisseur.

Quoique le harcèlement sexuel peut se produire dans n'importe quel milieu de travail, il peut être plus fréquent dans certains espaces de travail tels que :

- Des milieux de travail masculin (par exemple, l'armée, police, travaux de construction)
- Les emplois qui sont censés être « subordonnés » (par exemple, soins infirmiers, massothérapie, serveuse)
- Travaux effectués séparément (par exemple, aides familiaux résidents).

*Vivez avec nous*



**les 25, 26 & 27 Janvier 2018**  
**sur l'esplanade**  
**du palais des congrès**  
**à partir de 9 h 00**

## ENVIRONNEMENT :

### Le PNUD alloue plus de 96 millions de F à 6 OSC au Togo

**S**ignature d'une convention de financement le 12 Janvier dernier entre le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et six organisations de la société civile togolaise. Ces financements qui rentrent dans le cadre de la mise en œuvre du Programme de Micro-Financements du Fonds pour l'Environnement Mondial (PMF/FEM) portant sur un montant de 96 millions, ont été signés en présence du ministre de l'Environnement et des Ressources forestières, André Johnson, de la Représentante résidente de l'institution onusienne au Togo Mme Khardita Lo N'Diaye et des responsables des six organisations bénéficiaires.

Ces financements ont pour but de soutenir les initiatives communautaires innovantes, notamment celles pouvant contribuer à la conservation de la diversité biologique, la lutte contre les changements climatiques, la lutte contre la dégradation des terres ainsi que contre les produits chimiques et les déchets dangereux, tout en renforçant les moyens d'existence des populations.

Les financements couvrent les cinq régions économiques du Togo. Sur les six projets, quatre seront mis en œuvre par les ONG en étroite collaboration avec les populations à la base (RAFIA, AREF, AVOTODE et STADD) et deux directement par les communautés villageoises de développement (CVD Donomadé, CVD Akpité). Ces organisations faisaient parties des 110 de la société civile qui, au départ, ont



Echange de documents entre Mme Khardita Lo N'Diaye et une des bénéficiaires

soumissionné à l'appel à candidature, dont 21 ont été jugées éligibles parmi lesquelles les 6 ont été finalement retenues. Chacune des organisations va bénéficier d'une subvention comprise entre 12 et 20 millions sur une période de deux ans.

Dans son mot de remerciements, le

porte-parole des bénéficiaires, Gado BEMAH, a rassuré leur partenaire le PNUD, de l'utilisation responsable qui sera faite des ressources mises à leur disposition dans le cadre de la mise en œuvre des projets. Il s'est en outre engagé à mobiliser les ressources communautaires pour

l'atteinte des résultats attendus de chacun des six projets. Il a souhaité que ce partenariat soit durable, pour plus d'actions et de résultats sur le terrain. Il a aussi plaidé pour que les ONG soient associées à la mise en œuvre de la stratégie nationale de développement notamment le plan de développement dans la perspective de réalisation des ODD.

De son côté, Mme Lo N'Diaye, a félicité les récipiendaires pour le choix porté sur eux tout en soulignant que le défi qui est le leur est d'assurer l'exécution optimale de ce projet parce que c'est de « la réussite de ces projets que le FEM va trouver les arguments, les justificatifs pour poursuivre l'appui financier à la mise en œuvre de ce programme ». Prenant à son tour la parole, le ministre de l'Environnement a félicité le Comité de coordination -qui a procédé à la sélection- pour le travail sérieux qui a été fait et a

salué l'esprit de collaboration, de synergie et de complémentarité qui prévaut au niveau de ce partenariat. S'adressant aux récipiendaires, M. Johnson a émis le vœu que les projets aboutissent car « de la poursuite des appuis dépendra de la gestion saine et transparente de l'appui qui vous ai fait aujourd'hui », a-t-il indiqué.

Le programme de Micro Financement du Fonds pour l'environnement est un mécanisme créé par le FEM en 1992 et mise en œuvre par le PNUD. Il est opérationnel dans plus de 125 pays. La stratégie PMF/FEM consiste à accorder des financements aux ONG, aux associations de développement à but non lucratif et aux organisations communautaires de base, pour la mise en œuvre des projets pouvant contribuer à l'atteinte des objectifs du programme.

Au Togo, les activités du programme ont été lancées en 2009. Jusqu'en décembre 2017, il a financé 81 initiatives communautaires, plusieurs ateliers nationaux, pour un montant total d'un milliards de F CFA.

## L'enseignement supérieur au Togo aborde un nouveau tournant avec le réseau Wifi Campus et un restaurant rénové

**L**es étudiants des deux universités publiques du Togo ont de quoi se réjouir et aimer leur lieu d'apprentissage. Un restaurant entièrement rénové ainsi qu'un réseau internet haut débit dénommé «Wifi Campus» ont été inaugurés ce 18 janvier 2018 par le ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche, son collègue des Postes et de l'économie numérique en présence des autorités universitaires, des partenaires et des étudiants. La cérémonie d'inauguration s'est déroulée dans l'enceinte des nouveaux locaux du Restaurant Universitaire situé au Campus Sud

### LE WIFI CAMPUS

C'est tout un réseau fort de 525 modems à l'intérieur, 75 hotspots wifi externes, 121 bâtiments connectés au service Internet et 1GB/s par bâtiment qui est désormais déployé sur tout le campus universitaire de Lomé au bénéfice de plus de 70 000 étudiants, 2 000 médecins et le corps enseignant. Il devra faciliter la connexion et la connectivité à internet sur le Campus à l'ère où Internet est le point central de toute activité, particulièrement dans les domaines de la formation et de la recherche où il demeure incontournable.

Un constat que galvanise le Président de l'Université de Lomé, Prof. Dodzi Kokoroko dans ses propos d'ouverture : «Mme Cina Lawson, vous nous reconciliez aujourd'hui avec nous-mêmes dans ce monde où les mégabits font le beat de la Recherche».

À travers ce projet qui est désormais rentré de plain-pied dans sa phase opérationnelle, les universités de Lomé et de Kara, les CHU de Lomé (Sylvanus Olympio et Campus) et de Kara sont désormais interconnectées afin de faciliter les échanges de données et la mise en œuvre de nouvelles méthodes didactiques comme l'e-learning et de prise en charge des patients, à croire le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, Octave Nicoué-Broohm.

Afin de cimenter toutes ces actions, une convention de partenariat entre les Universités de Lomé et de Kara et l'opérateur de téléphonie mobile ainsi qu'une signature de convention entre les ministres de l'Enseignement supérieur et de la recherche et celle des Postes et de l'économie numérique ont été signées.

### RICHMAN LOGOSS, LE NOUVEAU VISAGE DU RESTAURANT UNIVERSITAIRE

Couplée à la cérémonie d'inauguration du réseau Wifi Campus, l'inauguration du nouveau restaurant de l'Université de Lomé est le fruit d'un partenariat public-privé qui veut rehausser la qualité de la nourriture mise à la disposition des étudiants et leur garantir une vie saine dans un campus en profonde mutation.

D'un prix précédemment fixé à 300 frs, les plats du nouveau restaurant sont à 500 frs comprenant une entrée, un plat de résistance et un dessert. De quoi confirmer les propos du Prof. Kokoroko pour qui «Notre université change et continuera de changer». Pour Richard Logossou, porteur de ce projet de rénovation, ce restaurant est l'aboutissement



Les officiels posant après inauguration

d'une main tendue des autorités universitaires aux Togolais de la diaspora et qui vient renchérir les efforts de cette diaspora à apporter sa pierre à l'édification d'une nation forte et ce par l'investissement dans la formation de la relève.

Reposoirs, finition de la clôture de l'Université, réaménagement des agoras et des amphithéâtres, bitumage des artères principales de l'Université, réformes progressives dans les enseignements dispensés entre autres, les changements structurels sont dans une bonne

amorces à l'Université de Lomé. De quoi mettre l'eau à la bouche des apprenants qui se réjouissent d'ailleurs de la prise en compte progressive de leurs préoccupations par les autorités universitaires.

Mais, comme l'a signifié le Délégué général de l'Université de Lomé, des efforts sont faits, mais les défis sont encore grands. Et les relever pour permettre d'inscrire l'Université de Lomé qui a, il y a longtemps perdu de sa superbe, dans le gratin des universités d'Afrique. Le chantier demeure toujours vaste, mais l'Université a son homme.

## Les équipements sportifs made in Togo par Sergio

✎ Marc ABOFLAN

**P**résent dans le monde sportif togolais depuis près de 5 ans avec une boutique d'équipements de diverses marques et la promotion d'événements, la société Ben Sergio International vient de lancer officiellement propre sa marque. C'était le 29 décembre dernier à Lomé.

L'heureux promoteur de Sergio, Serge Bénissan, confie tout de go qu'il est un homme très chanceux. En 2015, alors que les premiers modèles dessinés de sa marque arrivent à Lomé, l'équipe nationale de football du Togo est en grandes difficultés pour trouver un équipementier qui accepte de les habiller pendant les éliminatoires de la CAN 2017.

Sergio habille donc les Eperviers du Togo après moult résistances pendant toute cette phase. Un coup de pub pour



Des équipements de marque Sergio

la marque d'autant plus, que les Eperviers se qualifient pour la

l'équipementier du Comité national Olympique du Togo aux Jeux Olympiques de Rio

en 2016, ainsi que de plusieurs fédérations (basket-ball,

handball, escrime, athlétisme, etc), ou encore de plusieurs clubs des championnats de première division et de seconde division togolaise. Mais le promoteur veut internationaliser la marque. « Notre ambition est d'imposer la marque au Togo et de traverser l'Atlantique » confie-t-il. Déjà plusieurs formations au Bénin, en Côte d'Ivoire ou encore au Gabon ont adopté la marque.

Monsieur Bénissan est également connu pour être un promoteur d'événements sportifs. A son actif, un tournoi de football de vieilles gloires, un tournoi de football de jeunes talent, et un événement

d'haltérophilie. « Ce lancement va nous permettre de faire davantage pour la promotion du sport » explique-t-il.

Pour lui, tout est question de passion. « C'est pourquoi très rapidement je suis passé de la mode à l'habillement sportif. C'est un pari osé et un très grand risque que nous avons pris en lançant cette marque. Et nous avons eu raison car les premiers retours sont très positifs » révèle-t-il. La marque « Sergio » reconnaissable grâce à son logo qui représente une couronne, se positionne sur les solutions d'habillements de sportifs et des inconditionnels de sportwear.

## CAMPAGNE DE DETECTION DE JEUNES TALENTS : Une solution pour le football togolais ?

**C**onnu pour sa politique de promotion du football local, le chef de la sélection nationale togolaise, Claude Le Roy, initie du 13 janvier au 22 avril 2018, un deuxième programme de détection des talents togolais. Programme national cette fois-ci plus jeune ciblant les garçons de moins de 17 ans et les filles de moins de 18. Aux vues des réalités footballistiques togolaises actuelles, cette campagne est une porte d'entrée pour un développement à la base du football togolais ?

Une nouvelle année, une nouvelle campagne, ainsi se dessine un nouveau portrait des jeunes pour un nouvel élan du football togolais. Cette détection de talents sera un concours en trois phases: préfectorale du 13 au 27 janvier et 10 février, celle régionale le 24 février et du 03 au 10 mars et une, finale, prévue pour le 22 avril.

D'emblée, on pourra croire que Claude le Roy voudrait construire le football du Togo avec les fils et filles du terroir. « Ce concours graine du Togo permettra de dénicher les jeunes talents cachés sur toute l'étendue du territoire togolais, afin de disposer d'un effectif de meilleurs jeunes footballeurs et footballeuses potentiellement doués pour la pratique du football de haut niveau », a-t-il expliqué. Besoin y est pour une telle initiative pendant que la grande équipe nationale A et locale aient besoin de réglages ? En 2007 le Togo a connu une promotion de joueurs de moins de 17 ans en laquelle on sentait une révélation assurée. L'insuffisance d'encadrement a subitement éclipsé

cette promotion dont le Togo en souffre jusqu'aujourd'hui.

Et aujourd'hui quand on regarde dans le rétroviseur, le Togo n'a ni pépite de foot, ni une équipe cadette, ni junior en lesquelles on peut compter pour garnir l'équipe nationale. Tout porte donc à croire que cette campagne de détection de jeunes talents vienne à point nommé pour éviter des sélections à la hâte. A savoir les conditions et les règles qui régiront le concours.

### LES CONTOURS DU CONCOURS

Selon le communiqué de presse, "les inscriptions se feront le jour du concours sur présentation d'un certificat de naissance et d'une photo passeport... chaque épreuve est notée sur la base d'un barème en rapport avec l'âge du candidat. Les candidats qui auront les meilleures moyennes seront retenus pour la phase suivante. Les vainqueurs dans les deux catégories (garçon et fille) assisteront avec leur éducateur à la



Claude Le Roy

finale de la Ligue des champions de l'UEFA." Pour ce qui est du cadre, quarante-deux (42) sites sont choisis dans les trente-neuf (39) préfectures pour les différents tests.

### D'UNE PIERRE DEUX COUPS

Cette campagne de détection de talents a permis aux responsables d'équipes de jeunes, aux entraîneurs et aux préparateurs physiques et

techniques de subir une formation en qualité d'encadreurs, en novembre 2017. Une formation qui vient hausser le niveau des quarante-huit encadreurs togolais dans les différentes régions administratives, afin de leur permettre de faire une sélection de qualité. Un plus pour ces encadreurs togolais. Reste le soutien nécessaire pour mener à bien ce projet.

### GARANTS ET MOYENS DE L'INITIATIVE

Mener une activité de recrutement sur toute l'étendue du territoire togolais a besoin de moyens techniques et financiers surtout. La brasserie BB Lomé, un des sponsors officiels des Eperviers soutient ce projet sous le parrainage du chef de l'Etat togolais Faure Essozimna Gnassingbé.

La Fédération Togolaise de Football (FTF) sert de garde-fou au projet avec à la tête bien sûr son président Guy AKPOVY qui déclare : « Ce projet est la bienvenue au moment où nous nous apprêtons à lancer le championnat des jeunes en vue de mettre en place les sélections nationales dans les catégories des jeunes. » Une lueur d'espoir pour le football togolais se pointe à l'horizon.

Chemin donc tracé pour les jeunes togolais qui ont leur destin et celui du football togolais en main. Bonne en soi, la campagne de détection de jeunes talents devra être bien menée et faut-il qu'elle réussisse et donne une vraie chance à la jeunesse plutôt que lui vendre de l'illusion. La grande responsabilité incombe à l'initiateur Claude le Roy, les acteurs du football togolais et les autorités compétentes qui doivent faire preuve d'excellence.

## FONADES : du nouveau pour le sport togolais

**L**e Conseil des Ministres tenu en début d'année a décidé de la mise en place d'un fonds destiné au sport dénommé, Fonds national pour le développement du sport (FONADES). Il s'agit de pallier l'insuffisance des financements tant publics que privés à travers la mise en place d'un mécanisme de mobilisation de ressources.

L'objectif du FONADES selon le gouvernement est de mettre en place un mécanisme de mobilisation de ressources nécessaires pour le développement du sport. Son institution se justifie par l'insuffisance des moyens financiers et la nécessité de rechercher d'autres sources de financement en vue de soutenir les efforts de l'Etat dans la promotion de la pratique des activités physiques et sportives au Togo. Il devrait permettre également de procéder à l'utilisation rationnelle des ressources mobilisées.

# Charmel

Service Nettoyage

Services d'entretien et de nettoyage commercial, industriel et résidentiel

Propreté - Rapidité - Efficacité



## Professionnels

Traitement de marbre cristallisation - Entretien Bureau - Dératisation  
Nettoyage d'ateliers - Entretien de locaux commerciaux - Nettoyage fin de  
chantiers - Nettoyage des façades - Enseignes - Entretien sanitaire  
Désinsectisation - Lavage de moquettes - Aérogonnage

## Particuliers

Nettoyage à domicile - Nettoyage des vitres - Shampoing moquettes  
Lessivage murs - Décapage sols - Nettoyage après sinistre

**Nos équipements:** Autolaveuse, monobrosse, aspirateur ...

*L'expert de la propreté ...*

Agoè Assiyéy Carrefour Bleu en face de SYLICONTO

# SAHAM ASSURANCE VIE

VIE - DÉCÈS - CAPITALISATION



## Rejoignez la grande famille



**SAHAM**  
Assurance Vie|Togo

Avancez Librement

10, Av. Sylvanus Olympio, Tel:(228) 22 22 93 64 / 65, Fax: (228) 22 21 73 58  
E-mail:togo@sahamassurance.com